
Commissions parlementaires

Commission de la culture

Consultation générale

Plan triennal d'immigration pour la période 2001-2003

La Commission de la culture est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 5 septembre 2000 dans le cadre de la consultation générale sur le Plan triennal d'immigration pour la période 2001-2003, en prenant notamment comme outil de référence, le document intitulé: «L'immigration au Québec, un choix de développement». Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 15 août 2000.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à: M. Louis Breault, secrétaire suppléant de la Commission de la culture, édifice Honoré-Mercier, 835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 3.29, Québec (Québec) G1A 1A3.

Téléphone: (418) 643-2722
Télécopieur: (418) 643-0248
Courriel: lbreault@assnat.qc.ca

34170